



**Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation**  
**Mention Premier Degré / Second Degré**  
**Fiche UE / accréditation INSPE 2021**

qu'il.elle pourra passer au cours de son année de M1 à l'issue de cet enseignement. Cette option pourra être assortie, sur demande, d'un stage de courte durée dans un établissement de l'enseignement français à l'étranger (en remplacement d'une partie du stage OPA de M1). Cette option doit obligatoirement être combinée à l'option « CAPEFE » - partie 1 et ne peut donc être choisie indépendamment;

- **option « mobilité hybride »** : l'objectif est d'offrir à l'étudiant.e une période de stage de courte durée (2 à 3 semaines) dans une institution et/ou un établissement d'enseignement du premier ou second degré à l'étranger partenaire de l'INSPE. Ce stage de mobilité-formation sera préparé et exploité par des séances de travail en présentiel et à distance et constituera une partie des six semaines de stage prévues en M1 (stage à l'étranger en remplacement d'une partie du stage OPA de M1). La « mobilité » débutera avant le départ pour le stage avec des échanges et projets en ligne à effectuer en collaboration avec l'institution d'accueil (étudiants en formation, formateurs, etc.). Selon son profil, l'étudiant.e pourra exprimer un ordre de priorité entre les différentes destinations possibles. L'attribution des destinations se fera dans la limite des places disponibles négociées avec les partenaires de l'INSPE à l'étranger.

- **option « mobilité virtuelle »** s'appuyant sur l'usage d'outils numériques : l'objectif est d'offrir à l'étudiant.e la possibilité de prendre part à des échanges interculturels en ligne avec des enseignants en formation issus de l'une de des institutions étrangères partenaires de l'INSPE. Le travail comportera des séances en présentiel mais l'essentiel s'effectuera en ligne, au sein de petits groupes composés d'étudiants français et étrangers qui devront collaborer pour la réalisation d'un projet selon les principes du télé-tandem (utilisation équilibrée des deux langues de communication lors des échanges). Si cette option n'implique pas de mobilité physique, le nombre de places reste limité dans la mesure où les partenaires étrangers de l'INSPE ne peuvent fournir qu'un nombre limité de participants à ce type de projet.

Ces options sont organisées avec le service des relations internationales de l'INSPE et coordonnées par un.e chargé.e de mission nommé.e par le directeur de l'INSPE. Elles peuvent être combinées entre elles (options 1 et 2 en particulier) ou avec d'autres options proposées par chaque mention/parcours.

**Modalités précises d'évaluation, portant sur tout ou partie des compétences à acquérir et respectant le processus d'évaluation continue (en particulier, préciser : évaluation par compétences dès la rentrée 2021 ou maintien, de façon transitoire, de l'évaluation chiffrée).**

La participation à ces options sera évaluée en se fondant sur au moins trois des cinq compétences visées (CC8, CC9 et CC14, l'évaluation des autres compétences pouvant varier selon l'option choisie). Pour les options 1 et 2 (CAPEFE parties 1 et 2), l'évaluation par compétences sera opérationnelle dès la rentrée 2021 ; pour les deux autres options, les critères et descripteurs de compétence restent à élaborer, l'évaluation chiffrée pourra être maintenue de façon transitoire.

**Volet « économique »**

**Effectif prévisionnel total :**

	CM	TD	TP	Epreuves (orales ou écrites) de concours blanc en h eq. TD
Nombre prévisionnel de groupes <i>NB : groupes mutualisés (toutes mentions et tous parcours 2<sup>nd</sup> degré)</i>		3 (option 1) 3 (option 2) 3 (option 3) 4 (option 4)		
Nombre d'étudiants par groupe		20		
<b>Nombre total d'heures de l'UE</b> <i>NB : volume horaire pour l'ensemble des mentions et des parcours 2<sup>nd</sup> degré</i>		195h		
dont INSPE composante		à calculer		
dont Sorbonne Nouvelle		à calculer		
dont France Education International		à calculer		

**Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation**  
**Mention Premier Degré / Second Degré**  
**Fiche UE / accréditation INSPE 2021**

dont Rectorat (DAREIC)		à calculer		
<b>Dans le cas d'enseignements mutualisés</b>				
- Type de mutualisation (entre parcours du master MEEF ou avec un autre master) : entre mentions et parcours du master MEEF				
- Volume horaire concerné : volume total concerné (300h)				
- Partenaire(s) impliqué(s) : Université Sorbonne Nouvelle, France Education International, Rectorat (DAREIC)				